



Fédé B
Fédération des association étudiantes de
Bretagne Occidentale
Brest, Quimper,
6 avenue Victor le Gorgeu 29200, Brest

2024
Guide
De
L'étudiantE.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : Bienvenue à l'UBO !

- 1. L'université de Bretagne Occidentale**
 - Généralités sur l'université et son fonctionnement
 - les services de l'UBO (BU, SUAPS, Cap'AVENIR, DEVE, handiversité et étudiants en situation de handicap, UBO Open factory, service culturel)
- 2. La dimension internationale à l'UBO**
 - Sea-EU
 - Les mobilités
- 3. Comprendre le système universitaire**
 - Fonctionnement d'une année universitaire
 - Année de césure et RSE
 - Bien démarrer l'année (carte étudiante, inscription, check-list)
 - Outils numériques (ENT...)
 - Qui contacter (secrétariats, scolarité, Deve...)
- 4. Démocratie étudiante**
- 5. Vie associative**
 - Les associations
 - La Fédé B
 - L'AGORAé
 - Envie de rejoindre une association ?

PARTIE 2 : La vie étudiante à Brest

- 1. Se loger à Brest**
- 2. Se restaurer à Brest**
- 3. Étudier à Brest (médiathèque, cafés, ...)**
- 4. Se divertir à Brest (culturel, plans en villes, sites touristiques...)**
- 5. CAC et bons plans**



PARTIE 1 : BIENVENUE À L'UBO !

I.1 L'université de Bretagne Occidentale

UFR : Une Unité de Formation et de Recherche regroupe différents départements de formation, les filières, et différents laboratoires de recherche qui exercent dans le même champ. Par exemple l'UFR de Droit, Economie, Gestion et Administration, ou encore l'UFR de Sciences et Techniques.

RU/cafet : Il y a différentes options de restauration sur le campus, les restaurants universitaires et les cafétérias universitaires. Chacune propose une formule à 3.30€ ou 1€ pour les **boursierEs**. Ce sont des services dispensés par le CROUS. Le RU de Kergoat est également **ouvert le soir** !

Résidence universitaire : Le CROUS propose également des résidences universitaires, n'hésitez pas à en faire la demande lors de votre demande de bourse ou pendant l'année universitaire via le site du CROUS ! Toutes les informations nécessaires se trouvent sur ce guide !

Site internet de l'UBO : Sur le site internet vous pouvez trouver **toutes les informations** dont vous avez besoin concernant l'UBO. Il existe aussi des sites internet reliés par composantes !



I.2 Les différents services de l'université

A. Handiversité

L'espace Handiversité de l'UBO, accueille, écoute et informe tout en proposant un **dispositif d'accompagnement spécifique** pour les étudiant.e.s en situation de handicap.

Quelques missions d'handiversité :

- aider dans les démarches administratives ;
- analyser les besoins et mettre en place de mesures de compensation
- accompagner tout au long de la scolarité;
- veiller à l'accessibilité des bâtiments de l'université sensibiliser la communauté universitaire.

Leur bureau se trouve au 20 Avenue Le Gorgeu Brest, bâtiment C, bureau C033. Tu peux les contacter par téléphone au 02 98 01 82 99/ 02 98 01 69 43 et par mail à handiversite@univ-brest.fr.

B. 100%handinamique

100% Handinamique est un mouvement national de jeunes qui vise notamment à conforter le parcours de formation et d'insertion professionnelle des jeunes handicapé.e.s. Pour mener à bien cette mission, elle soutient le déploiement national d'un réseau d'entraide de jeunes handicapéEs (étudiantEs ou jeunes diplôméEs) et **d'un réseau d'associations étudiantes** dédiées au handicap dans les universités et grandes écoles.



C. Handicapable

Handicapable est une association qui a pour but d'aider **les étudiantEs et personnellEs en situation de handicap** à l'UBO. L'association propose de l'information sur les démarches liées aux étudiantEs et à leur handicap, des temps d'échanges, du prêt de matériel et les représentent en faisant leurs interlocuteurs face à l'université et ses instances. De la sensibilisation aux différents types de handicap à l'occasion d'événements universitaire est réalisée.



Vous pouvez les retrouver au local B103, au premier étage de la faculté de Lettres Victor Segalen. Vous pouvez également les contacter sur instagram [@handicapable.ubo](https://www.instagram.com/handicapable.ubo) ou par mail à handicapable.ubo@gmail.com.

D. Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

La DEVE c'est la Direction des Études et de la Vie Étudiante, elle assure la mise en œuvre et **le suivi de la politique conduite par la CFVU** (commission de la formation et de la vie universitaire) du conseil académique. A ce titre, la DEVE est l'interlocuteur des composantes pour les dossiers liés aux études et à la vie étudiante. Elle assure par ailleurs **la coordination des affaires de scolarité communes aux différentes composantes et services.**

La DEVE regroupe la scolarité centrale, le Service Commun Universitaire des Étudiants Étrangers et l'espace handiversité.

Tu peux aller les voir du lundi au vendredi : 8h30-12h30 & 13h30-17h00 au rez-de-chaussée du bâtiment C au 20 Avenue Victor Le Gorgeu.

E. Service culturel

Le service culturel accompagne, **favorise les projets, pratiques, découverte et les envies culturelles** des étudiantEs de l'UBO en :

- développant une programmation diversifiée de 1/4 d'heure inattendus, d'expositions, de soirées ciné et de boums, de spectacles... ;
- proposant de nombreux ateliers de pratiques artistiques et culturelles pouvant aussi être intégrés au cursus universitaire ;
- incitant les étudiantEs, par des tarifs réduits et le relais d'informations, à découvrir et participer à la vie culturelle de la ville ;
- en accompagnant par le conseil et le prêt de matériel tout étudiantE portant un projet à dimension culturelle en mettant en place le statut d'étudiantE artiste.

F. Cap'Avenir

Cap'Avenir est un service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle.

Leurs missions sont multiples :

- l'accueil, la documentation ;
- l'orientation des étudiantEs ;
- l'orientation et l'insertion des personnes en situation de handicap ;
- l'insertion professionnelle et les relations entreprises ;
- l'observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle ;
- le centre de bilan de compétences de l'UBO et le point information conseil VAE (Validation par Acquis d'Expérience)...

Leur bureau se trouve au 20 Avenue Le Gorgeu Brest, bâtiment C. Tu peux les contacter par téléphone au 02 98 01 63 17 et par mail à cap-avenir@univ-brest.fr.

G. UBO Open factory

L'UBO Open Factory est un service inspiré du modèle des FabLabs et des tiers-lieux, le laboratoire abritant **un espace de travail collaboratif** et un **atelier de fabrication** doté d'outils de bricolage traditionnels, d'équipements électroniques et de machines à commande numérique (imprimantes 3D, découpeuse laser, fraiseuse numérique...).

Un fablab est un laboratoire de fabrication et un lieu ouvert à des personnes qui ont des idées et des projets et qui souhaitent les formaliser au stade de prototype.

Leur bureau se trouve au 6 Avenue Victor Le Gorgeu, bâtiment D, salle D133. Tu peux les contacter par téléphone au 02 98 01 83 22 et par mail à openfactory@univ-brest.fr

H. SUAPS

Service Universitaire des **Activités Physiques et Sportives**, présent à Brest, Quimper et Morlaix. Il te permet de pratiquer pendant l'année universitaire en semaine du lundi au samedi, soit le midi ou à partir de 17h plus **d'une cinquantaine d'activités** allant des activités aquatiques/subaquatiques, au fitness, bien-être, activités de pleine nature, sport collectifs/raquettes, escale ou encore danse.



Tu peux te préinscrire à partir du 11/09 à 12h30, grâce au QR code et au lien intégré.

Les cours débutent la semaine du 18 septembre, mais attention, il faut se présenter au premier cours sinon l'inscription sera automatiquement annulée (sauf si absence justifiée).

Si tu es à Brest, tu peux les contacter à l'adresse mail suaps@univ-brest.fr et les appeler au 0298016416. Tu peux également aller les voir sur place, au 4 rue du Bouguen, Campus de Bellevue, Gymnase Universitaire à Brest. Ils sont ouverts du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 9h30 à 12h30.

A Quimper, tu peux les contacter à l'adresse mail lea.coriou@univ-brest.fr et les appeler au 0290944815. Tu peux également aller les voir sur place, au 18 Avenue de la Plage des Gueux, Pôle Universitaire Pierre Jakez Hélias à Quimper. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Tu peux retrouver toutes les informations sur le site de l'UBO, <https://nouveau.univ-brest.fr/suaps/fr>.

Tips : s'il n'y a plus de place disponible, tu peux vérifier régulièrement la liste des places disponibles par activité sur le site.

I. Service de santé étudiant

Le Service de Santé Étudiante (SSE) anciennement le SUMPPS, est un service social qui donne aux étudiantEs de l'UBO mais aussi d'établissements sous conventions (IFSI CHRU Brest, IFSI Quimper, IFSI Morlaix, ENIB et EESAB Brest et Quimper) l'accès à différents services.

Le SSE vous propose donc des rendez-vous :

- de médecine générale (avec carte vitale et mutuelle) ;
- de gynécologie (avec carte vitale et mutuelle) ;
- d'aide médico-psychologique ;
- de soins infirmier ;
- d'aménagements d'études et/ou d'examens ;
- de vaccination ;
- d'aides sociale de bien-être (massages).



Tu peux prendre rendez-vous à Brest par téléphone au 02 98 01 82 88. L'accueil du public se fait du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45 (le vendredi jusqu'à 16h00) au 13 rue de Lanrédec à Brest.

L'accueil téléphonique se fait à partir de 9h00, tu peux également les contacter par mail à l'adresse suivante directeur.sumpps@univ-brest.fr. Certains rendez-vous peuvent être pris sur leur [site internet](#).

Pour prendre rendez-vous sur Quimper, tu peux les joindre au 02 90 94 48 15 à partir de 9h, l'accueil du public se fait du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 au 18 Avenue de la Plage des Gueux Quimper. Tu peux également les contacter par mail à l'adresse suivante : sumpps.quimper@univ-brest.fr.

EMA : Les EtudiantEs Médiateur.trices administratif.ves pour étudiantEs ont comme objectif d'accompagner et d'aider les étudiantEs dans leurs démarches administratives. Chaque semaine est tenue une permanence administrative sur le campus. Les EMA organisent également des événements, comme des balades (entièrement gratuites), ateliers cuisine et dégustation entre étudiantEs à Brest. Tu peux les contacter à l'adresse mail ema.sumpps@gmail.com ou sur instagram [@ema_ubo](#).

ERS : Les Étudiants Relais Santé (ERS) proposent des actions de prévention autour de thématiques telles que la sexualité, le sommeil, l'alimentation, le stress avant les examens ou encore les conduites addictives. Chaque année universitaire, 9 étudiantEs issuEs de cursus variés sont recrutéEs pour intégrer le dispositif. Leur objectif est de délaisser une approche théorique et moralisatrice pour des activités ludiques qui ont pour but la réduction des risques.

J. BU

Les bibliothèques universitaires (BU) sont des lieux où tu peux venir étudier, te détendre, avoir un accès internet, te cultiver, etc. Il en existe plusieurs sur le campus, plus ou moins près de ton lieu d'études.

Pour **emprunter des ouvrages**, il te faut ta carte étudiante activée, les livres seront enregistrés à ton nom par le personnel de la BU et il te sera demandé de rendre le livre au bout d'un certain temps afin que d'autres étudiantEs puissent en profiter. Si tu as n'importe quelle question ou des besoins spécifiques à la bibliothèque, n'hésite pas à t'adresser au personnel de la BU, iels pourront te renseigner et t'aider.

Tips : Attention aux horaires qui varient en fonction de certains jours de la semaine et pendant les vacances. N'oublie pas de regarder sur les sites internet avant de préparer ta venue ! Certaines BU sont également plus fréquentées lors des périodes d'examen, tu peux réserver des salles sur des créneaux grâce au site Ubodoc.

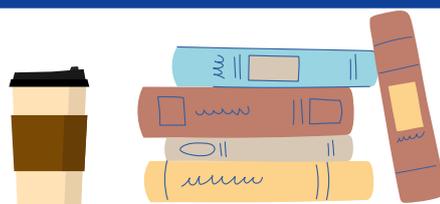
BU Lettres : 11 AV Foch, 29200 Brest. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 17h30. Tu peux les appeler au 02 98 01 68 92.

BU Santé : 22 AV Camille Desmoulins, 29200 Brest. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 17h30. Tu peux les appeler au 02 98 01 64 96.

BU Bouguen : 6 Rue du Bouguen Brest, 29200 Brest. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 17h30. Tu peux les appeler au 02 98 01 64 04.

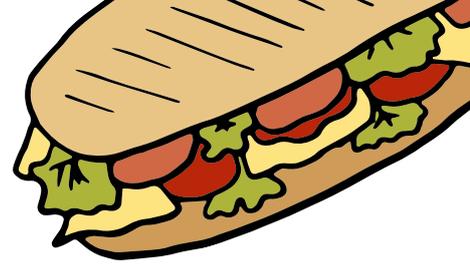
Bibliothèque La Pérousse : 15 Rue Dumont d'Urville, 29280 Plouzané. Elle est ouverte le lundi et le vendredi de 9h30 à 16h et du mardi au jeudi de 9h à 16h. Tu peux les appeler au 02 98 49 88 81.

BU Pierre Jakez Hélias : 18 AV de la Plage des Gueux, 29000 Quimper. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Tu peux les appeler au 02 90 94 47 80.





Le CROUS :



Le CROUS, c'est le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires. Les CROUS représentent un réseau de 27 établissements en France, qui visent à accompagner les étudiantEs au quotidien afin de leur assurer des bonnes conditions de vie.

Les CROUS ont pour mission d'accompagner tous.te.s les étudiantEs au travers de **sept missions** :

1. La restauration (restaurants universitaires, cafétérias...)
2. Le logement (résidences universitaires...)
3. Les aides financières (bourses sur critères sociaux, aides spécifiques...)
4. La culture (animation des campus, dispositif Culture Actions)
5. L'emploi étudiant
6. L'accueil des étudiantEs étrangèrEs
7. L'accompagnement des étudiantEs en difficulté.

Le CROUS a également **une assistante sociale** pour t'accompagner dans tes démarches administratives et répondre à tes interrogations.

Tout comme les universités, le CROUS est composé d'un conseil d'administration et de différentes commissions pour en assurer son fonctionnement au niveau régional. Le conseil d'administration du CROUS et ses commissions sont composés de tous types d'acteur.ice.s, dont des représentantEs étudiantEs, qui ont également pour but de représenter et porter la voix des étudiantEs.

Au total, **7 représentantEs étudiantEs siègent au conseil d'administration** du CROUS. Iels siègent aussi dans les différentes commissions qui le composent (Culture-Actions, restauration, logement, vie étudiante...) mais également dans des groupes de travail plus spécifiques, comme par exemple sur l'équipement des résidences.

La vice présidence étudiante du CROUS est élue par le conseil d'administration du CROUS sur candidature parmi les 7 éluEs étudiantEs qui y siègent. Son rôle est de représenter la voix étudiante au sein de l'équipe de direction du CROUS.

II. La dimension internationale à l'UBO

A.Sea-EU

SEA-EU est une alliance d'universités européennes dont l'UBO fait partie. Créée autour de la thématique du développement durable et plus précisément de

la mer, **elle représente un espace d'échange et de mobilité pour les étudiantEs, les enseignantEs, les chercheur.euse.s et les personnel.le.s des universités.**

Quelles universités sont membres ?

Aujourd'hui, 9 universités européennes font partie de l'alliance :

1. L'université de Cadiz (Espagne)
2. L'université de Bretagne Occidentale (France)
3. L'université de Gdansk (Pologne)
4. L'université de Malte
5. L'université de Kiel (Allemagne)
6. L'université de Split (Croatie)
7. L'université Parthénope de Naples (Italie)
8. L'université d'Algarve (Portugal)
9. L'université de Nord (Norvège)



EUROPEAN UNIVERSITY OF THE SEAS



B. Les mobilités

Programmes d'échanges et conventions :

Dans le cadre de sa politique internationale, l'UBO a signé de nombreux accords et conventions avec des universités en Europe et dans le monde permettant aux étudiantEs de l'université de prétendre à une mobilité à l'étranger et donc de valider une partie de leur cursus dans une université partenaire. À l'UBO deux programmes d'échanges (Erasmus+ et le programme BCI) et de nombreuses conventions avec des universités à l'international sont proposés aux étudiant.e.s.

Ce type de mobilité, bien qu'il ne permette pas l'obtention d'un diplôme étranger a de nombreux atouts :

- La validation de vos crédits acquis dans l'université partenaire à votre retour à l'UBO ;
- La découverte d'un enseignement et d'un système académique différent ;
- L'apprentissage ou le perfectionnement de la langue du pays d'accueil.



C. Mobilités co-diplomantes :

Dans le cadre d'un double diplôme, il est envisageable d'obtenir à la fois le diplôme de l'UBO et celui de l'université partenaire. Ces doubles diplômes présentent **une valeur académique considérable** et sont un atout significatif pour l'insertion professionnelle, en France ou à l'étranger. Ce programme repose sur une équivalence stricte entre les périodes d'études passées dans l'établissement français et celles réalisées dans l'université partenaire étrangère. De plus, ils incluent généralement un ou plusieurs stages à l'étranger. Pour plus d'informations tu peux contacter la DEVE !

Démarches individuelles :

Il est possible d'étudier dans une université à l'étranger qui n'est pas partenaire de l'UBO. Les frais d'inscription dans cette université étrangère sont alors à la charge de l'étudiantE (le coût de l'inscription est dans la plupart des pays étrangers beaucoup plus élevé qu'en France). La reconnaissance des enseignements suivis n'est pas automatiquement faite par l'établissement français. Pour cela, il faut consulter la page dédiée du site du ministère des affaires étrangères. Contacte des coordinateur.ice.s des Relations Internationales de ta composante.



III. Comprendre le système universitaire

III.1 Fonctionnement d'une année universitaire

A. Semestres :

L'année universitaire est organisée en semestres.



Attention : Ton emploi du temps sera sûrement amené à changer entre les deux semestres, n'oublie pas de vérifier sur l'ENT !

B. CM et TD :

Les CM (cours magistraux) ont généralement lieu en amphithéâtre et regroupent toute la promotion, les TD (travaux dirigés) ont lieu dans des salles de classe où les étudiantEs sont divisésEs par groupes. Tu recevras la répartition des groupes au début de l'année par le secrétariat de ta filière.

Les TP sont les travaux pratiques, ce sont des séances où les étudiantEs sont divisésEs en groupe afin d'avancer sur des projets donnés et peuvent utiliser du matériel spécifique et mettre en pratique les notions vues en CM et en TD.

III.2. Les examens :

Au cours de ton parcours universitaire, tu seras amenée à rencontrer différents types d'examens :

- Les examens dits en "session" : autrement appelés les partiels, ils ont lieu à la fin du semestre pendant une période dédiée, en général pendant les deux dernières semaines.
- Les examens dits "hors session d'examens" : les enseignantEs ont la possibilité de t'évaluer à d'autres moments que pendant la période des partiels. Ces évaluations sont comptées dans la moyenne, mais les enseignantEs doivent prévenir les étudiantEs au moins deux semaines à l'avance du sujet, du contenu et de la forme de l'examen.
- Le contrôle dit "continu" : comme son nom l'indique, c'est un mode d'évaluation qui se déroule pendant le semestre ; ta formation peut te proposer une partie des examens en contrôle continu et en contrôle final (les partiels) ou alors en contrôle continu intégral.

Les rattrapages :

Ils ont généralement lieu en fin d'année, et sont divisés en deux semaines selon les matières que tu dois rattraper. Ils sont également appelés "session 2", en référence à la première session des examens. Les notes de la session 2 se substituent aux notes de la session 1 même si celles-ci sont inférieures.

III.3. Les vacances :

Les périodes de vacances **dépendent des filières**. Tu peux les retrouver sur le calendrier universitaire et consulter ta scolarité pour vérifier !



III.4. Année de césure et RSE

Une césure scolaire, consiste à interrompre temporairement ses études après une période donnée pour diverses raisons :

explorer des intérêts personnels ou professionnels, voyager, faire du bénévolat, ou entreprendre des projets personnels ou professionnels.

Clarifier ses objectifs et prendre du recul par rapport à tes études et de réfléchir à tes objectifs académiques et professionnels futurs.

Acquérir de l'expérience pratique dans un domaine d'étude ou des compétences non académiques.

Pour faire une demande de césure il faut **remplir un formulaire auprès de ta scolarité** et l'accompagner des pièces justificatives demandées. Le projet doit par la suite être accepté par le président du jury de la formation, puis être soumis à l'avis de Cap' Avenir, avant la validation finale par le président de l'université.

Le Régime Spécial d'Etude (RSE), permet aux étudiantEs ne pouvant se consacrer à temps plein à leurs études **de bénéficier d'aménagements** (année en deux ans, dispenses d'assiduité, choix des groupes de TD...).

Pour déposer ton RSE, tu dois déposer un dossier auprès de la scolarité de ta faculté dans un délai de quatre semaines après le début des cours. Ensuite, c'est la.e responsable de ta formation qui va valider ou non ta demande, en concertation avec l'équipe pédagogique. Tu peux télécharger le formulaire de demande de RSE sur le site de la DEVE (Direction des Etudes et de la Vie Etudiante), dans l'onglet "Scolarité".



Bien démarrer l'année

1 - Inscription à l'université

- Payer la CVEC
- Récupérer mon numéro CVEC
- Aller sur la page d'inscription du site de l'UBO
- Dépose mes pièces justificatives
 - justificatif d'identité
 - la charte antiplagiat signée
 - assurance de responsabilité civile

2 - Inscription pédagogique

- M'inscrire aux cours que je suivrais lors de m'ont année
- M'inscrire à l'unité d'enseignement libre de mon choix
- M'inscrire aux options que je désire

3 - Bien continuer

- Récupérer ma carte étudiante auprès de l'administration
- Créer mon compte Izly*
- M'inscrire au SUAPS si je le souhaite

*service de paiement mis en place sur le campus, il permet de régler au RU, cafétéria, distributeurs, machines à café. Un mail est envoyé en début d'année pour activer le compte avec un mot de passe temporaire. Les identifiants sont soit l'adresse mail où a été envoyé le lien d'activation ou le numéro de téléphone.

III.5. Outils numériques

A. ENT

L'ENT, c'est l'Environnement Numérique de Travail. C'est là que tu peux trouver ta boîte mail étudiante, Moodle, tes inscriptions à la fac, tes notes, ton emploi du temps etc. Tu peux t'y connecter grâce à ton numéro étudiant et le mot de passe que tu as défini lors de ton inscription.

Messagerie

En t'inscrivant à l'université, tu as une adresse e-mail étudiante composée de Prénom.Nom@etudiant.univ-brest.fr. Cet email te permet de recevoir des informations concernant l'université, ta formation, des e-mails de tes professeurs etc. Pense à la consulter très régulièrement.

Tu peux la coupler avec votre boîte mail personnelle grâce à ce [tutoriel](#) de la Minute Numérique.

B. Moodle

Sur ton ENT (espace intranet de l'UBO), tu trouveras un onglet Moodle. C'est un logiciel de support pédagogique en ligne. Tes professeurs y déposent des documents régulièrement dans leurs espaces de cours. Fais attention à bien t'inscrire à tes cours sur la plateforme pour avoir accès à tous les documents !

Emploi du temps

L'accès à ton emploi du temps se fait également via l'ENT. Tu devras choisir ta filière parmi celles présentes et veiller à bien choisir le semestre concerné : "Semestre impair" correspond au semestre 1 et "Semestre pair" correspond au semestre 2.

Tu peux importer ton emploi du temps sur ce que tu utilises régulièrement grâce à ce [tutoriel](#) de la Minute Numérique.

C. Intranet

L'intranet c'est le réseau informatique privé de l'UBO, où tu peux trouver des documents qui ne sont pas partagés sur le site internet. Pour t'y rendre il faut que tu ailles sur la page internet de ton UFR. Le lien se trouve soit directement sur la page de garde dans les onglets ou alors lorsque tu cliques sur "accès rapide". Il te demandera de te connecter avec les identifiants de ton ENT, une fois fait tu pourras chercher les informations dont tu as besoin.



D. Le drive étudiant

En étant étudiantE à l'UBO tu disposes d'un drive Google avec 100 Go gratuitement. N'hésite pas à l'utiliser pour tes travaux de groupe ou tes prises de notes ! Tu peux le trouver sur ton ENT ou tout simplement le taper dans la barre de recherche.

E. Eduroam

Il s'agit du réseau internet de l'UBO sur lequel tu peux te connecter pour avoir un accès wifi ! Pour t'y connecter tu dois rentrer ton adresse mail avec ton numéro étudiant comme identifiant et ton mot de passe ENT comme mot de passe !

F. Ubodoc

C'est le [site des bibliothèques universitaires](#) de l'UBO, sur celui-ci tu auras toutes les informations dont tu as besoin sur les horaires d'ouverture des BU, tes ouvrages empruntés, etc. Tu peux également réserver des salles disponibles dans les bibliothèques pour tes travaux de groupes ou tes révisions ! Tu as accès via le site à google scholar, qui est très utile pour les recherches et travaux divers que tu as à faire.



III.6 Qui contacter ?

Certaines questions peuvent concerner des services spécifiques ou plusieurs services, voici les principaux services qui pourront répondre à tes questions. Si ta question est plus orientée sur ta filière, tu peux contacter ta scolarité, ton secrétariat ou laE responsable de promo. Si ta question est davantage sur la vie étudiante en général, la DEVE pourra certainement y répondre !

Direction des études et de la vie étudiante :

20 avenue Le Gorgeu - Bât C - RDC

Du lundi au vendredi :

8h30-12h30 & 13h30-17h00

Tel : 02 98 01 60 32

Email : deve@univ-brest.fr



Contact des différents UFR :

• **Lettres et Sciences Humaines**

- scolarité : 02 98 01 63 22, scolarite.lettres@univ-brest.fr
- secrétariat : 02 98 01 61 00, secretariat.directionLSH@univ-brest.fr

• **Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation**

- Secrétariat : 02 98 01 80 30, secretariat.FSSE@univ-brest.fr

• **Sciences & Techniques**

- Secrétariat : 02 98 01 61 19, scolarite.sciences@univ-brest.fr

• **Médecine et sciences de la santé**

- Scolarité : 02.98.01.64.73, scolarite.pass@univ-brest.fr, scolarite.las@univ-brest.fr, licence3Smedecine@univ-brest.fr, masterstsmedecine@univ-brest.fr, dfgsm@univ-brest.fr, dfasm@univ-brest.fr, medecine.internes@univ-brest.fr

• **Odontologie**

- Secrétariat : 02 98 01 66 34, secretariat.odonto@univ-brest.fr
- Scolarité : 02 98 01 72 16, scolarite.odonto@univ-brest.fr

• **Droit, écologie, gestion et Administration Economie et Sociale**

- Scolarité : 02 98 01 60 89, scolarite-droit@univ-brest.fr

• **Pierre Jakez Helias Quimper →**

- 02 90 94 48 00, pole.quimper@univ-brest.fr,

IV. Démocratie étudiante

La représentation étudiante :

Chaque université est composée de différents conseils, où sont éluEs des représentantEs étudiantEs. Le travail de ces éluEs, c'est de représenter les étudiantEs de l'université afin de porter leur voix au sein des conseils et leur assurer un cadre d'étude et de vie étudiante convenable.

Les conseils et commissions :

A l'université, il existe différents conseils à différentes échelles qui permettent d'assurer le fonctionnement de l'université.

Conseil UFR (Unité de Formation et de Recherche) : Ce sont les différentes composantes de l'université, appelées plus communément "facultés". Les conseils UFR servent à statuer sur les différents aspects de la vie de la faculté : budget de la faculté, examens, projets des associations... Certaines décisions prises sont ensuite transmises dans d'autres conseils afin de les voter à l'échelle de l'université. Le nombre d'éluEs étudiantEs varie selon les UFR.

CFVU (Commission de Formation et de Vie Universitaire) :

C'est un conseil à l'échelle de l'université qui comprend des membres venant de différentes facultés. Dans ce conseil est vu : la répartition des moyens financiers pour les formations, le règlement des examens, la mise en place d'activité en tous genres afin de d'assurer la vie étudiante à l'université. Avec la commission recherche, elles forment le conseil académique. Il y a au total 16 éluEs étudiantEs.

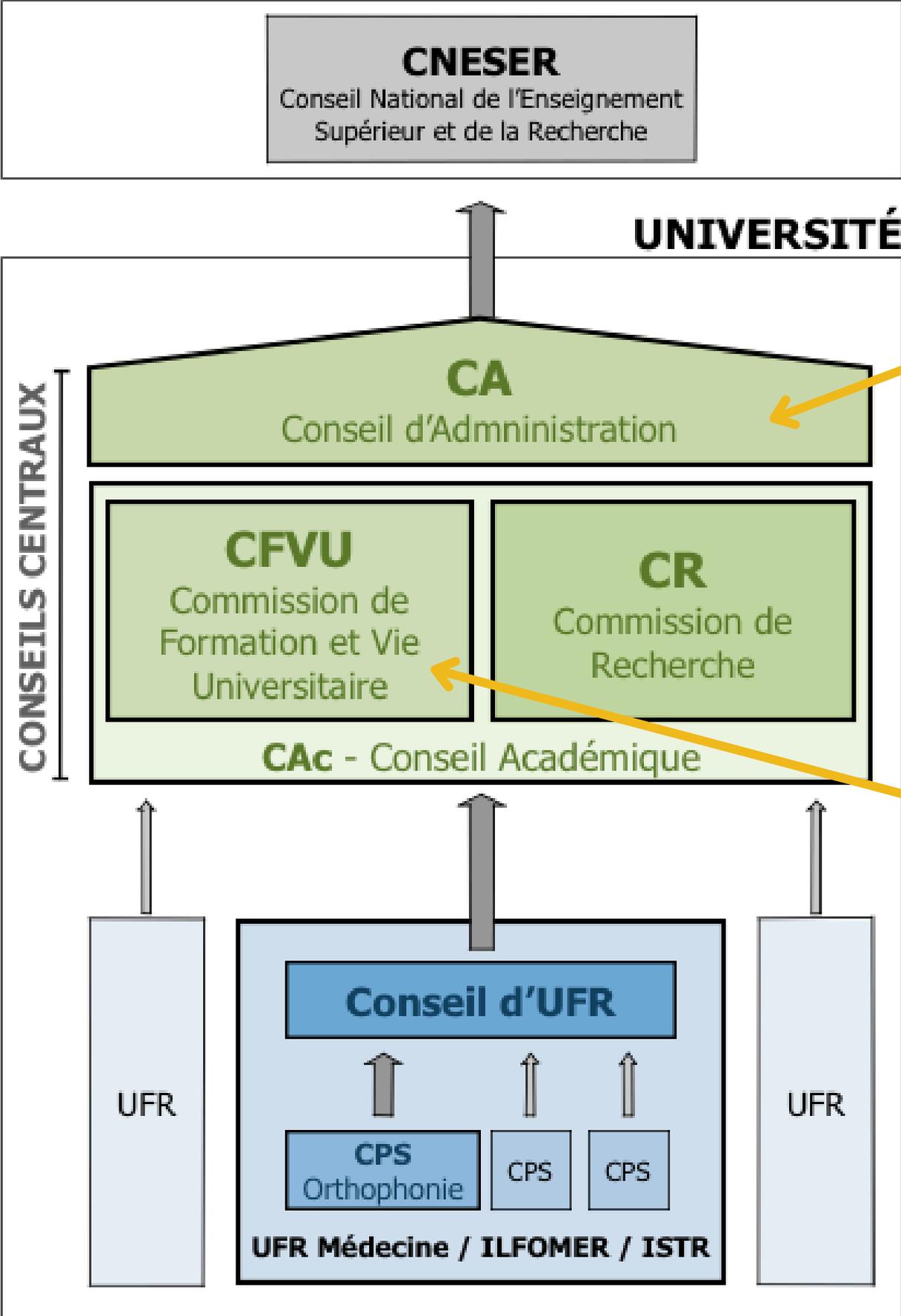
CR (Commission Recherche) : Elle répartit les moyens alloués à la recherche dans l'université, elle définit les règles des laboratoires et elle permet la diffusion d'activités en rapport avec la recherche. Avec la CFVU, elle forme le conseil académique. 4 représentantEs des doctorantEs peuvent y siéger.

CA (Conseil d'Administration) : C'est la plus "haute" instance de l'université, où siègent des membres venant de différentes facultés. Y sont abordés : le budget de l'université, le règlement intérieur et la répartition des emplois et d'autres sujets. 6 représentantEs des étudiantEs peuvent y siéger.

Les Vice-PrésientEs étudiantEs

Ce sont des étudiantEs éluEs et nomméEs qui occupent des postes à responsabilités au sein de l'université en tant que membre de l'équipe de la présidence de l'université afin d'assurer la représentation et de porter la voix des étudiantEs.

SHÉMA DE LA DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE



IV.I Les élections étudiantes :

Tous les ans, des élections étudiantes ont lieu à l'UBO. Elles servent à **élire les représentantEs étudiantEs** qui vont siéger dans les différents conseils pour les deux années à venir.

Au cours de ton cursus, tu auras la possibilité d'élire les représentantEs étudiantEs pour le conseil d'administration du CROUS, ainsi que pour les représentantEs étudiantEs des conseils UFR, de la CFVU, du CR et du CA de l'UBO.

Toutes ces élections n'auront pas lieu en même temps, tu seras prévenuE en temps et en heure de la date de celles-ci.

Pourquoi c'est important ?

Aller voter pour élire des représentantEs étudiantEs qui nous correspondent, c'est important car par cette décision, on va choisir les étudiantEs **qui vont nous représenter au sein de l'université pour les deux années** suivant les élections. Ce sont des étudiantEs qui vont faire en sorte d'améliorer nos conditions d'études, qui vont défendre nos droits et qui mettrons en place des projets afin de faire vivre les campus. Le plus important, c'est de voter pour un programme qui nous correspond vraiment et qui nous semble en adéquation de l'idée que l'on se fait de la vie étudiante.

IV.II Contacts des éluEs de la Fédé B

La Fédé B a des éluEs dans les conseils, si tu as des soucis ou des questions à poser, que ce soit sur ton cursus, ta formation, un évènement dont tu as été témoin, tu peux les contacter.

Par mail :

cfvu-ubo@fedeb.net

ca-ubo@fedeb.net

crous@fedeb.net

Par instagram :

@btc.ubo

@bougetoncrousbzh

@bouge_tes_sciences.ubo

@btf.allshs

@elus.etudiants.ufr.fsse

@elus_ufr_dega_ubo



VOTE



IV.III Représentation nationale :

A. Le CNESER

Le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), est une instance de consultative qui conseille le gouvernement sur les questions liées à **l'enseignement supérieur et à la recherche**. Il réunit des représentantEs des universités, des éluEs étudiantEs (11 sièges au total), des enseignantEs, et d'autres acteur.ice.s du monde académique.

Le CNESER examine et donne des avis sur des sujets tels que **les réformes de l'enseignement supérieur, les budgets alloués à la recherche**, et d'autres décisions importantes dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. En résumé, le CNESER contribue à **l'élaboration des politiques dans le domaine de l'éducation supérieure et de la recherche en France**.

B. Le CNOUS

Le CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) est une organisation qui **"pilote" le réseau des CROUS en France** et qui a donc pour but de contribuer au bien-être des étudiantEs et à faciliter leurs conditions de vie pendant leurs études. Il s'occupe également de **répartir les subventions versées par l'Etat aux différents CROUS régionaux**. Il est composé de différentes instances qui assurent son bon fonctionnement, comme par exemple le conseil d'administration, qui vise à prendre des décisions concernant le réseau des oeuvres. Des éluEs étudiantEs siègent dans ce conseil d'administration pour un mandat de deux ans et portent donc la voix des étudiantEs directement au sein de ces instances.



CNESER
CONSEIL NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



V. Vie associative

A. Les associations

Les associations étudiantes sont des associations à but non lucratif qui ont pour but d'animer la vie de campus, de défendre les intérêts des étudiantEs, de mettre en place des projets et actions afin d'améliorer la vie étudiante.

Nos associations étudiantes adhérentes :

UFR Lettres et sciences humaines :

[YESS](#) : Young English Speaking Students, association représentative des étudiantEs en LLCER Anglais de Brest

[Delta](#) : Association représentative des étudiantEs en LEA de Brest

[Epsilon](#) : Association représentative des étudiantEs en psychologie de Brest

[ADES](#) : Association représentative des étudiantEs en sociologie de Brest

[La League Quimper](#) : Association représentative des étudiantEs en LLCER (anglais?) de Quimper

[Asso Respi](#) : Association représentative des étudiantEs en master de psychologie sociale de Brest

[Penn An Ipag](#) : Association représentatives ces étudiantEs à l'IPAG de Brest

UFR Santé :

[CESFB](#) : Corporation des étudiantEs Sage-Femme de Brest

[AEOB](#) : Association des étudiantEs en Odontologie de Brest

[Adeliss](#) : Association représentative des étudiantEs en sciences sanitaires et sociales

[CEMB](#) : Corporation des étudiantEs en Médecine de Brest

[KUBE](#) : Association représentative des étudiantEs à l'institut de formation en masso-kinésithérapie de Brest

[Babord](#) : Association représentative des étudiantEs en orthophonie de Brest

[ABDEP](#) : Association Bretoise des étudiantEs en Psychomotricité

UFR Sciences et Techniques :

[Assescib](#) : Association des étudiants en Sciences de Brest

[Galilée](#) : Association des étudiants en maths, physique et chimie

[ABEB](#) : Association Bretoise des étudiantEs de Biologie

[OBII](#) : Association représentative des étudiantEs en informatique

[CENB](#) : Cercle étudiant naturaliste brestois

[Gaïa](#) : Association représentative des étudiantEs en géologie

UFR FSSE :

[Les Stapsiates](#) : Association représentative des étudiantEs en STAPS de Brest

[Apassociation](#) : Association représentative des étudiantEs en APAS de Brest

[Peda'go](#) : Association représentative des étudiantEs en sciences de l'éducation de Brest

[Asso MS](#) : Association pour un projet tutoré mené par les étudiantEs en 3ème année de management du sport

UFR DEGA :

[AGORA AES](#) : Association représentative des étudiantEs en Administration économique et sociale de Brest

[ECO +](#) : Association représentative des étudiantEs en économie et gestion de Brest

IFSI :

[Asebsi](#) : Association représentative des étudiants en soins infirmiers de l'IFSI du CHU

[Capside](#) : Association représentative des étudiants en soins paramédicaux de Brest

Ecoles d'ingénieurs :

[BDE ENIB](#) : Bureau des élèves de l'ENIB, association représentative des étudiantEs de l'ENIB

[BDE ESIAB](#) : Bureau des élèves de l'ESIAB, association représentative des étudiantEs de l'ESIAB

[SeaTiZen](#) : Association représentative des étudiantEs en master de l'IUEM

[BDE ISEN](#) : Bureau des élèves de l'ISEN, association représentative des étudiantEs de l'ISEN

[BDE ENSTA](#) : Bureau des élèves de l'ENSTA, association représentative des étudiantEs de l'ENSTA

Association transversale :

[Handicapable](#) : Association représentante des étudiantEs et personnelEs en situation de handicap de l'UBO

[Atlas](#) : Association ayant pour but d'organiser des événements sportifs pour l'ensemble des étudiantEs de l'UBO.

Association solidaire :

[Orth'horizon](#) : Association de solidarité internationale ayant pour objectif d'organiser des missions humanitaires.



La Fédé B

Créée en 1993, nous sommes une fédération d'associations étudiantes. **Première organisation étudiante de Bretagne**, nous sommes **indépendants de tout parti politique** et fonctionnons avec un modèle de démocratie participative et d'éducation populaire. Notre réseau est composé de près de **37 associations adhérentes**, et de nombreux.se.s éluEs étudiantEs.

Nos actions ont pour buts de **lutter contre la précarité étudiante**, et pour **l'égalité des chances** de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi nous agissons quotidiennement pour l'amélioration des conditions de vie et d'études de la jeunesse en déployant des activités dans le champ de la représentation, de la défense des droits et des actions de terrain.

Nous adhérons et travaillons également à **diverses structures de la jeunesse** et d'éducation populaire telles que la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE) ou le Comité régional des associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP).

Certaines actions que nous menons sont ponctuelles, comme les **Pétarades** qui est un **festival étudiant** ou les Pétarinettes qui est un tremplin étudiant afin de permettre au gagnant de se produire à Kiel en Allemagne et sur la scène des Pétarades.

En revanche, certaines actions se font toutes l'année, comme par la mise en place du dispositif **Angel Shot** dans les événements de notre réseau, l'ouverture en continu de la mailing vosdroits@fedeb.net pour toute question concernant vos droits, mais aussi de la sensibilisation à la prévention ou encore notre épicerie sociale et solidaire, **l'AGORAé**.

Tout au long de l'année, nous effectuons également des missions de représentation, **nos équipes siègent en conseil**, prennent des décisions pour les étudiantEs de l'université, mais également dans des instances qui ne concernent pas directement l'université mais la jeunesse de manière générale comme par exemple **la Région Bretagne** avec divers chantiers de travail.

Tu peux nous joindre sur notre compte instagram [@fedebzh](https://www.instagram.com/fedebzh), sur facebook [@Fédé B](https://www.facebook.com/FédéB) et par mail à l'adresse suivante contact@fedeb.net. Notre bureau se trouve au 6 Avenue Victor Le Gorgeu Brest, bâtiment A, A009 si tu as envie de venir nous voir pour nous poser des questions, discuter ou te renseigner.

L'AGORAé



L'AGORAé est une épicerie sociale et solidaire gérée par la Fédé B, mise en place en **2012**, où les produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien sont proposés à des prix réduits (entre 10 et 20% de leur valeur en grande surface.) C'est également un lieu d'échanges et de rencontres. AGORAé signifie « agora étudiante ».

Dans cette optique, l'AGORAé se développe autour de deux volets :

- l'aide alimentaire via une épicerie solidaire ;
- la cohésion sociale via des animations, temps d'échange et formations.

Pour devenir bénéficiaire il faut te rendre sur le site de la Fédé B

(<https://fedeb.net>) et remplir le formulaire sur la page AGORAé. Le reste de la marche à suivre y est renseigné. Il y a également un simulateur te permettant de voir simuler ton reste à vivre. Si tu en as besoin, tu peux être mis en relation via l'AGORAé avec une assistante sociale qui pourra t'aider dans tes démarches administratives et dans tes demandes d'aides.

Tu peux nous joindre pour toutes informations complémentaire :

- à l'adresse mail agorae@fedeb.net
- sur notre compte instagram [@agorae.brest](https://www.instagram.com/agorae.brest)



Le lieu de vie

Ouvert le 13 janvier 2022, le lieu de vie s'inscrit dans le projet AGORAé afin de **lutter contre toute forme de précarité** que subissent les étudiantEs. Le lieu de vie permet de lutter contre le manque de lien social entraîné par la précarité financière.

Au lieu de vie sont organisées différentes activités par les associations, mais c'est aussi **un lieu d'échange où il est possible de se détendre en jouant à des jeux de société/jeux vidéos, en lisant, etc.** Il est aussi possible d'y travailler !





La FAGE

La **FAGE**, c'est la Fédération des Associations Générales Étudiantes, **la première organisation étudiante représentative des étudiantEs en France**. Fondée en **1989**, elle regroupe près de **2 000 associations**, via des fédérations de territoires et de filières, soit environ 300 000 jeunes.

La FAGE est **indépendante des partis politiques**, des syndicats professionnels et des mutuelles étudiantes. Elle a pour but principal d'améliorer les conditions de vie et d'études des jeunes et ceci en alliant représentation et projet à travers différentes thématiques, comme l'innovation sociale, l'orientation, la défense des droits, ou encore la transition écologique.

Les fédérations de filières

Comme la Fédé B représente les étudiantEs de Bretagne Occidentale, les fédérations de filière **représentent à l'échelle nationale les étudiant.e.s d'une ou plusieurs filières** et ceci grâce aux associations adhérentes. Voici les fédérations de filières avec qui nous travaillons pour une meilleure défenses des droits et conditions de vie des étudiant.e.s :

- **AFNEUS** : Association fédérative nationale des étudiants universitaires scientifiques
- **AFNEE** : Fédération nationale des étudiantEs en sciences de l'éducation
- **ANESTAPS** : Association Nationale des étudiantEs en STAP
- **ARES** : Fédération Nationale Représentative des étudiants en sciences sociale
- **AFNEG** : Association Fédérative des étudiantEs en géographie
- **ANESF** : Association Nationale des étudiantEs Sage Femme
- **ANEMF** : Association Nationale des étudiants en Médecine de France
- **ANESH** : Association Nationale des étudiantEs en Sciences Historiques
- **FNAEL** : Fédération Nationale desAssociations étudiantes Linguistes
- **FNEK** : Fédération Nationale des étudiantEs kinésithérapie
- **FNESI** : Fédération Nationale des étudiantEs en Sciences Infirmières
- **FNEO** : Fédération Nationale des étudiants en Orthophonie
- **UNECD** : Union Nationale des étudiants en Chirurgie Dentaire

Envie de rejoindre une association ?

Tu souhaites t'impliquer dans la vie étudiante, organiser des événements ou proposer des choses que tu souhaiterais voir en tant qu'étudiantE dans ta fac ?

Un engagement associatif est du bénévolat, son but est de te permettre d'animer le campus et d'aider les étudiantEs de ta promo en faisant des projets ! Tu peux également vivre des expériences qui te seront ensuite bénéfiques dans la vie active ou pour la suite de tes études.

Si tu as des questions ou que tu souhaites en savoir plus, n'hésite pas à te tourner vers l'association qui t'intéresse ou vers la Fédé B qui pourra t'orienter vers une association en fonction de tes envies et de tes centres d'intérêts !

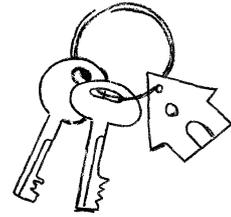
**OU REMPLIS SE
FORMULAIRE**



PARTIE 2 : LA VIE ÉTUDIANTE À BREST

1. Se loger à Brest

- Le CROUS, le BIJ, les résidences étudiantes
- Utiliser leboncoin
- Passer par le BIJ



2. Se restaurer à Brest

- Restaurant universitaire, cafétéria
- Izee
- La Poke
- L'ambassade bretonne



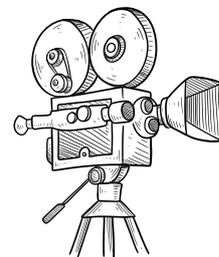
3. Étudier à Brest (médiathèque, cafés, ...)

- Les BU
- Beaj Kafé
- Les Capucins
- Médiathèque des Capucins
- Aquarium en lettres
- Refuge royal
- Café aux chats rue de Saint Malo
- Izee



4. Se divertir à Brest (culturel, plans en villes, sites touristiques...)

- Cinéma
- Musées
- Balades à la Marina et au Moulin Blanc
- Concerts
- Événements culturels



**CLIQUEZ SUR CE QUI
VOUS INTÉRESSENT**



5. Se déplacer à Brest

Afin de te déplacer à Brest et sur la région Bretagne il existe différents moyen de transport.



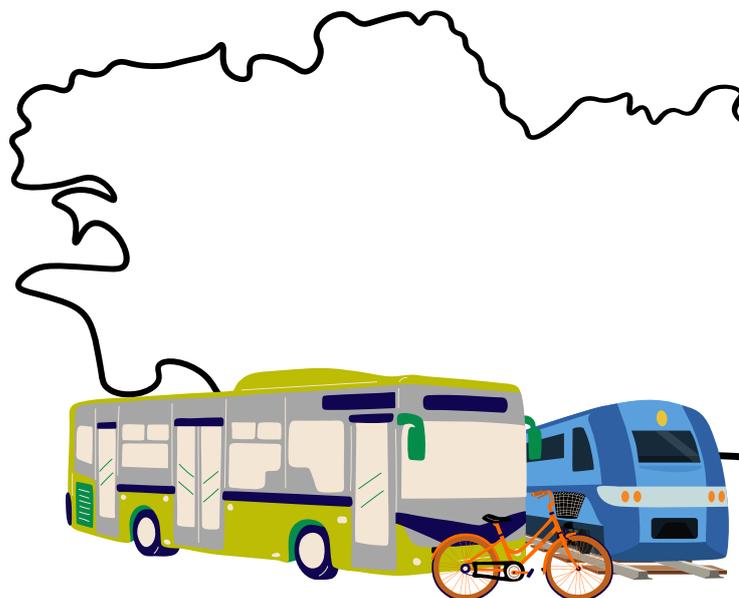
Réseau Bibus :

- trams
- bus
- Vélozef



Réseau Breizgo :

- bus
- trains



6. CAC et bons plans

La CAC (Carte Asso Campus) est une carte que vous pouvez obtenir en adhérant aux associations du réseau de la Fédé B. Elle vous permet d'avoir accès à des réductions dans différents lieux de Brest qui concernent la nourriture, les loisirs etc. Vous pourrez connaître tous les partenaires via le QRcode présent sur la carte !

Beaucoup de restaurants ou services en tout genre proposent des réductions étudiantes, n'hésitez pas à vous renseigner sur ces avantages !

AVANTAGES DE LA CAC :





@Fédé B



@fedebzh



@Fédé B



contact@fedeb.net



[6 Avenue Victor le Gorgeu, 29238 Brest](#)

*Fédé B - Fédération des associations étudiantes de Bretagne Occidentale
Brest, Quimper,
6 avenue Victor le Gorgeu 29200, Brest*